



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



COUPURE D'EAU – TRAVAUX SUR LE RÉSERVOIR

Prenez note qu'il y aura une **coupure d'eau lundi le 13 mai de 22h00 jusqu'à mardi le 14 mai 6h00** pour des travaux sur le réservoir. Ces travaux vont occasionner une fermeture complète du service d'eau ainsi qu'une coloration de cette dernière lorsque l'eau va être remise en fonction*.

Durant cette période, ainsi que pendant quelques jours, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser. Nous nous excusons des inconvénients causés par cette opération et vous remercions de votre collaboration.

* Cet avis est aussi valide pour les résidents de St-Luc-de-Vincennes, Trois-Rivières, ainsi que St-Narcisse qui sont desservis par le réseau de Saint-Maurice.

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

Pour toute la Municipalité desservie par le réseau d'eau potable (sauf Courteau et Voie de Desserte)

Le 13 mai 2024 – La municipalité de Saint-Maurice se voit dans l'obligation de demander aux citoyens de toute la Municipalité desservie par le réseau d'eau potable (sauf Courteau et Voie de Desserte) **de faire bouillir leur eau au moins une minute avant de la consommer et ce, jusqu'à nouvel ordre.**

La Municipalité adopte cette mesure à la suite des travaux sur le réservoir.

Que devez-vous faire ?

- De l'eau bouillie à gros bouillons pendant une minute ou embouteillée doit être utilisée pour les usages suivants :
 1. Boire et préparer des breuvages;
 2. Préparer des biberons et aliments pour bébés;
 3. Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
 4. Fabriquer des glaçons;
 5. Se brosser les dents et se rincer la bouche;
 6. Abreuver les animaux de compagnie.
- Jetez les glaçons, boissons et aliments préparés avec l'eau du robinet après la date de l'avis;
- Pour ce qui est de l'hygiène personnelle (lavage des mains, douche, bain), on peut utiliser l'eau de l'aqueduc tout en s'assurant de ne pas en avaler. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau;
- La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent. Il faut toutefois bien laisser sécher la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau. Pour les personnes qui possèdent un lave-vaisselle, utilisez le cycle le plus chaud.

Au besoin, vous pouvez communiquer au 819 374-4525.

Circulaire municipale au verso ⇨⇨⇨

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Réunion du conseil municipal du mois de mai

La réunion du conseil est **lundi le 13 mai à 19h** dans la grande salle en haut, voici le projet d'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 8 et 15 avril 2024
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 2024-643 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 222-R (secteur Neault)
6. Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 2024-644 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin de permettre un usage additionnel pour une habitation rattachée à une exploitation agricole
7. Résolution pour la date de l'assemblée de consultation pour les projets de règlement numéro 2024-643 et numéro 2024-644 - le 6 juin 2024
8. Modification de date pour la réunion de juillet - 15 juillet 2024
9. Inscription de monsieur Daniel Lemoine au congrès de l'AGSICQ qui se tiendra du 1^{er} au 4 juin 2024 à Gatineau
10. Autorisation de travaux supplémentaires pour la construction du réservoir
11. 2^e décompte progressif de Les Entreprises Delorme pour la construction de la conduite d'eau potable
12. 1^{er} décompte progressif de Thorco pour l'agrandissement du réservoir
13. Proposition de la Caisse Mékinac des Chenaux pour un emprunt temporaire pour les dépenses de l'agrandissement du réservoir
14. Paiement du solde de la chargeuse-rétrocaveuse
15. Embauche d'un employé temporaire pour la période estivale
16. Soumissions pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse en crédit-bail
17. Soumissions pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige
18. Soumission pour des caméras de surveillance au garage municipal
19. Soumissions pour les travaux de réfection du rang Saint-Joseph suite au glissement de terrain
20. Soumissions pour le contrôle qualitatif pour les travaux de réfection du rang Saint-Joseph
21. Offre de service de Buromax pour l'aménagement de la salle du conseil au 1470 rue Notre-Dame
22. Offre de service bonifiée de Pluritec pour le dépôt du dossier au Programme d'aide à la Voirie locale pour le ponceau Sainte-Marguerite
23. Demande de soutien financier pour le service Sacs d'école
24. Demande de don pour la campagne de financement de la Fondation québécoise du cancer
25. Dépôt des états comparatifs au 31 mars 2024
26. Soumission pour la réparation des glissières brisées

Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter la directrice générale madame Andrée Neault au 819 374-4525 ou par courriel au andree.neault@st-maurice.ca.

OFFRE D'EMPLOI - EMPLOI ÉTUDIANT

DURÉE

Emploi saisonnier de 30 à 40 heures par semaine

TÂCHES

- Accompagner les journaliers à diverses tâches d'entretien
- Entretien parc et terrain de jeux
- Travaux d'entretien intérieur (peinture-lavage)
- Préparer les terrains de balle
- Travaux d'entretien divers (locaux camp de jour)
- Autres tâches connexes à la fonction

EXIGENCES

- Être présentement aux études et y retourner à l'automne 2024
- Détenir un permis de conduire valide

RÉMUNÉRATION

Selon l'expérience

Envoyez votre CV par courriel à
municipalite@st-maurice.ca
avant le 17 mai 2024